Afficher dans le navigateur

EXPERTOX NEWSLETTER

Chers clients, chers amis, chers collègues,
Dear customers, friends, colleagues,

Voici notre newsletter n°158 du mois de mars/avril 2026. Toute l'équipe EXPERTOX vous souhaite une bonne lecture.
*Here is our 158th newsletter of March/April 2026. The entire **EXPERTOX** team wishes you an enjoyable read.*

RETROUVEZ NOUS AUSSI SUR LES RESEAUX SOCIAUX !

ACTUALITES GENERALES :

• **ETOXIA**



Prenez rendez-vous pour une démonstration en ligne avec nos équipes.

Sécurité sanitaire et alimentaire : quelle responsabilité face aux risques émergents ?

Face aux nouveaux risques sanitaires, l'industrie agroalimentaire doit concilier incertitude scientifique et obligation de sécurité. Elle se distingue par l'innocuité présumée des aliments, la complexité des liens de causalité et l'interaction entre le vivant et la chimie.

Il faut distinguer les risques avérés, relevant de la prévention, des risques suspectés, justifiant le principe de précaution. En toxicologie, le risque dépend du danger et de l'exposition : une substance dangereuse ne devient un risque que si le consommateur y est exposé.

Health and food safety: what responsibility in the face of emerging risks?

Faced with emerging health risks, the agri-food industry must balance scientific uncertainty with its obligation to ensure safety. It differs from other sectors through the presumed safety of food products, the complexity of causal relationships, and the interaction between biological and chemical factors.

A distinction must be made between proven risks, addressed through prevention, and suspected risks, which justify the precautionary principle. In toxicology, risk results from the

Les alertes proviennent désormais autant de la société et des médias que des scientifiques. Sur avis d'experts, les autorités peuvent alors adopter des mesures de gestion allant de restrictions d'usage à l'interdiction.
Selon le règlement CE n°178/2002, les entreprises doivent analyser et documenter les risques et informer immédiatement les autorités en cas de doute, pouvant conduire à des retraits ou rappels, même sans causalité établie.
Les bactéries STEC illustrent la complexité du risque microbiologique, tandis que les incertitudes liées à certains risques chimiques imposent une anticipation réglementaire par précaution.
[Sources : CONSEIL NATIONAL DE L'ALIMENTATION et CONSEIL NATIONAL DE LA CONSOMMATION, Rapport et avis sur le principe de précaution et la responsabilité dans le domaine alimentaire] [SANTÉ PUBLIQUE FRANCE. E. coli producteurs de shigatoxines (STEC) : définitions, virulence et propriétés des souches entérohémorragiques (EHEC). 28 avril 2019.]

Mise à jour CLP : focus sur le benzotriazole, les phtalates, l'héliotropine et le TTO

Depuis le 4 mars et jusqu'au 4 mai 2026, le Benzotriazole, utilisé comme agent antimicrobien, fait l'objet d'une intention de classification harmonisée en tant que substance CMR et perturbateur endocrinien pour l'environnement.
Parallèlement, l'Anses porte un dossier d'intention, en consultation jusqu'au 27 mars 2026, visant à étendre la classification CMR et perturbateur endocrinien aux phtalates à chaîne moyenne. Cette initiative préventive a pour objectif d'éviter des substitutions par des composés présentant des structures et des toxicités similaires. Bien que de nombreux phtalates soient déjà strictement interdits dans les formulations cosmétiques, une vigilance reste indispensable quant à leur présence résiduelle potentielle dans les matériaux d'emballage et les packagings.
Au-delà de ces consultations, les acteurs du secteur doivent impérativement anticiper les futures restrictions induites par l'ATP 24. Ce texte, dont la publication est pressentie pour cet été suite aux discussions du CARACAL fin janvier, devrait entrer en vigueur au début de l'année 2028. Pour rappel, il prévoit l'inclusion de l'héliotropine et du Tea Tree Oil (TTO) parmi les substances CMR reprotoxiques de catégorie 1A et 1B.

Réglementer les perturbateurs endocriniens: l'urgence soulignée par la recherche

En décembre 2025, le cluster européen ENKORE, qui regroupe cinq projets, a publié une synthèse

combination of hazard and exposure: a hazardous substance represents a real risk only if consumers are exposed to it.
Today, alerts arise not only from the scientific community but also from society and the media. Based on expert advice, authorities may implement risk management measures ranging from usage restrictions to complete bans.
Under Regulation (EC) No 178/2002, companies must assess and document risks and immediately inform authorities when safety concerns arise, potentially leading to product withdrawals or recalls even without an established causal link.
STEC bacteria illustrate the complexity of microbiological risk, while uncertainties surrounding certain chemical hazards require the agri-food sector to anticipate regulatory developments through precaution.
[Sources : CONSEIL NATIONAL DE L'ALIMENTATION et CONSEIL NATIONAL DE LA CONSOMMATION, Rapport et avis sur le principe de précaution et la responsabilité dans le domaine alimentaire] [SANTÉ PUBLIQUE FRANCE. E. coli producteurs de shigatoxines (STEC) : définitions, virulence et propriétés des souches entérohémorragiques (EHEC). 28 avril 2019.]

CLP Update: Focus on benzotriazole, phthalates, heliotropine, and TTO

From 4 March to 4 May 2026, benzotriazole, used as an antimicrobial agent, is subject to an intention for harmonised classification as a CMR substance and an endocrine disruptor for the environment.
In parallel, ANSES has submitted an intention dossier, open for consultation until 27 March 2026, aiming to extend CMR and endocrine disruptor classification to medium-chain phthalates. This preventive initiative seeks to avoid substitutions with compounds exhibiting similar structures and toxicological profiles. Although many phthalates are already strictly prohibited in cosmetic formulations, continued vigilance remains necessary regarding their potential residual presence in packaging materials.
Beyond these consultations, stakeholders in the sector must anticipate future restrictions arising from ATP 24. This regulation, expected to be published this summer following CARACAL discussions held at the end of January, should enter into force in early 2028. Notably, it foresees the inclusion of heliotropin and Tea Tree Oil (TTO) among CMR substances classified as reproductive toxicants Category 1A and 1B.

alarmante. Les perturbateurs endocriniens (PE) interfèrent avec nos hormones et notre exposition est aujourd'hui inévitable via l'environnement, l'alimentation et les produits du quotidien. Cette omniprésence entraîne une hausse des cancers hormono-dépendants et de divers troubles métaboliques ou reproductifs. Pourtant, sur des dizaines de milliers de substances commercialisées, seules 276 ont été officiellement évaluées dans l'Union européenne. La réglementation, trop dépendante d'une expérimentation animale lente et coûteuse, évalue les produits de façon isolée, ignorant "l'effet cocktail" des mélanges chimiques.

Face à cette urgence, les chercheurs proposent d'accélérer l'identification des PE en déployant des "Nouvelles Méthodologies d'Approche" (NAMs), comme des modèles informatiques ou des tests in vitro. Pour gagner du temps, ils recommandent d'évaluer les substances par groupes entiers plutôt qu'individuellement. Côté grand public, le cluster insiste sur l'utilisation des sciences comportementales pour concevoir des campagnes de prévention qui aident réellement les citoyens à changer leurs habitudes pour réduire leur exposition.

Enfin, une protection efficace exige une refonte législative. L'ajout de classes de danger dans le règlement européen CLP est une avancée, mais ce texte ne crée pas de données par lui-même. ENKORE demande la révision du règlement REACH pour imposer des tests sur les PE à tous les niveaux de production. Le cluster demande également que les PE (catégories 1 ou 2) soient strictement restreints dans les produits de consommation courante comme les cosmétiques ou l'électronique, et milite pour l'intégration d'un "facteur d'évaluation des mélanges" (MAF) pour nous protéger contre les expositions combinées.

[Source : ENKORE CLUSTER. Protecting people from endocrine disruptors : Policy Brief. Décembre 2025.]

Alerte sur la présence d'amiante dans des jouets à base de sable

Récemment, la présence d'amiante a été détectée dans plusieurs jouets pour enfants fabriqués à base de sable. Face aux risques importants pour la santé liée à l'inhalation de ces fibres, les autorités ont décidé de mettre en place des mesures de précaution immédiates et recommandent la plus grande vigilance.

Cette mise en garde concerne l'ensemble des jouets à base de sable présents sur le marché, cela inclut notamment les sables magiques, les sables à modeler ainsi que les sables à dessiner.

Du côté des professionnels et des distributeurs, l'autorité a exigé la suspension immédiate de la commercialisation de tous ces produits. Concernant les parents, il est vivement recommandé de ne plus acheter de jouets contenant du sable jusqu'à nouvel ordre. De plus, si vous possédez déjà ce type d'articles à la maison, il est impératif d'en cesser immédiatement l'utilisation.

Regulating Endocrine Disruptors: The Urgency Highlighted by Research

In December 2025, the European ENKORE cluster, which brings together five projects, published an alarming summary. Endocrine disruptors (EDs) interfere with our hormones, and our exposure today is inevitable through the environment, food, and everyday products. This omnipresence leads to a rise in hormone-dependent cancers and various metabolic or reproductive disorders. However, out of tens of thousands of commercialized substances, only 276 have been officially evaluated in the European Union. The regulation, overly dependent on slow and costly animal testing, evaluates products in isolation, ignoring the "cocktail effect" of chemical mixtures.

Faced with this urgency, researchers propose accelerating the identification of EDs by deploying "New Approach Methodologies" (NAMs), such as computer models or in vitro tests. To save time, they recommend evaluating substances by entire groups rather than individually. On the general public side, the cluster insists on using behavioral sciences to design prevention campaigns that truly help citizens change their habits to reduce their exposure.

Finally, effective protection requires a legislative overhaul. The addition of hazard classes in the European CLP regulation is a step forward, but this text does not generate data on its own. ENKORE calls for the revision of the REACH regulation to mandate testing for EDs at all production levels. The cluster also demands that EDs (categories 1 or 2) be strictly restricted in everyday consumer products like cosmetics or electronics, and advocates for the integration of a "Mixture Assessment Factor" (MAF) to protect us against combined exposures.

[Source : ENKORE CLUSTER. Protecting people from endocrine disruptors : Policy Brief. December 2025.]



Alert regarding the presence of asbestos in sand-based toys

Recently, the presence of asbestos has been detected in several children's toys made from sand. Given the

[Source : DGCCRF. Alerte sur la présence d'amiante dans des jouets à base de sable. Paris : Ministère de l'Économie, 26 février 2026. Communiqué de presse n°425.]

significant health risks linked to the inhalation of these fibers, authorities have decided to implement immediate precautionary measures and urge the utmost vigilance.
This warning applies to all sand-based toys currently on the market. This notably includes magic sand, modeling sand, and drawing sand.
As for professionals and distributors, the authority has demanded the immediate suspension of the sale of all these products. Regarding parents, it is strongly recommended to stop purchasing toys containing sand until further notice. Furthermore, if you already own these types of items at home, it is imperative that you stop using them immediately.
[Source: DGCCRF. Alert regarding the presence of asbestos in sand-based toys. Paris: Ministry of Economy, February 26, 2026. Press Release No. 425.]

Vous souhaitez nous rencontrer ? *Do you want to meet us?*

Présence de EXPERTOX au Global Industrie à Villepinte du 30 Mars au 2 Avril 2026.

Participation de EXPERTOX au 26ème congrès réglementaire du Cosmed à Paris le 1er et 2 avril 2026.

Présence de EXPERTOX au In-cosmetics global à Paris Expo Porte de Versailles le 14 au 16 avril 2026.

Mardi 19 mai 2026
Hippodrome d'Enghien-Soisy-Eaubonne,
Place André Foulon, 95230 Soisy-sous-Montmorency

Nous serons exposant au salon Effervescence à Enghien-Soisy-Eaubonne le mardi 19 mai 2026.

Nouveautés / News

- Intervention le 26 novembre 2025 du Dr Stephane PIRNAY sur le sujet « la consommation de drogues, risques associés » au Lion's Club à la mairie du 7ème arrondissement de Paris, en compagnie de 3 autres experts judiciaires Simon Choumer, Sylvie Fleury et Violaine de Villemereuil (chacun sur une thématique différente).

- EXPERTOX est officiellement membre de Dynactive, l'association des entrepreneurs de Plaine Vallée. Rejoindre ce réseau dynamique est pour nous une formidable occasion de renforcer notre ancrage local, de partager notre savoir-faire en expertise toxicologique et de créer de belles synergies avec les acteurs économiques de notre territoire.

ARTICLES PARUS (ou sous presse) / LIVRES PARUS

- How Is Artificial Intelligence Transforming Innovation in the Cosmetics Industry – Axelle Maillet, Lona Guillemin, Dr Stephane PIRNAY. Industries Cosmétiques n°49 Mars 2026

- Development of an Ecotox Database and Ecotoxicity Scoring Tool – Lona Guillemin, Dr Stephane PIRNAY. Industries Cosmétiques, hors série n°11.

- Sortie du 20ème numéro de CHIMIE & COMPAGNIES janvier 2026 – Dr Stephane PIRNAY.

- The Positioning of Cosmetics in Relation to Topical Diseases: The Case of Psoriasis – Marie ZANGA, Lona GUILLEMIN, Dr Stephane PIRNAY. Industries cosmétiques n°48 Décembre 2025.

- MeNow allie IA et expertise toxicologique - Dr Stephane PIRNAY. Expression cosmétique n°95 Juillet 2025

Suivez nous :
Follow us:

If you no longer wish to receive this newsletter,
click here to unsubscribe.

Legal Notice • Terms of Use • Privacy Policy